



Informations municipales



En direct du Conseil Municipal du 1^{er} février

- Suite à l'adoption du nouveau PLUI, la commune décide de continuer à soumettre à **déclaration préalable** toute démolition totale ou partielle sur l'ensemble de la commune.
- Désignation d'un **avocat** pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre de l'utilisation d'une image non libre de droits.
- Désignation d'un **avocat** et d'un **huissier** pour conseil et constat de malfaçons à corriger sur le chantier des bords de Loire.
- Autorisation d'engager des **dépenses d'investissement** sur les budgets commune et camping dans la limite du 1/4 des investissements de l'année précédente.
- Création d'un **emploi permanent d'adjoint technique** territorial afin de renforcer les effectifs du service technique.
- Renouvellement convention avec la **Direction de la Lecture Publique**.
- Points sur règlement de voirie, festivités, antenne relais, réunions publiques des 18 mars (Goutechalières) et 25 mars (mi-mandat).

Autres informations

- Les festivités de la **Fête Nationale** auront lieu samedi 15 juillet à Chaumont.
- Distribution gratuite de **copeaux prêts au compost** samedi 1^{er} avril au potager entre 8h30 et 11h30.

Informations citoyennes : 2 réunions publiques

Samedi 18 mars de 9h30 à 11h à l'école : réunion d'information et d'échanges pour les habitants du grand hameau des Goutechalières.

Samedi 25 mars de 9h30 à 11h30 à l'école : réunion de mi-mandat.

L'équipe municipale est en place depuis le 27 mai 2020.

Après bientôt 3 ans d'un mandat, nous vous convions à une réunion publique de mi-mandat.

Le 6 mars 2020, avant l'élection, nous avons détaillé notre programme autour de plusieurs axes : vie communale et participation citoyenne, la circulation, l'accueil, le patrimoine, l'environnement, le partenariat et vivre ensemble.

Cette réunion sera l'occasion de dresser un 1^{er} bilan, de présenter les projets en cours ou à venir, et d'échanger avec vous.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Baptiste Marseault, Maire de Chaumont-sur-Loire

Agenda du mois :

Tous les vendredis :
Marché d'hiver de 15h à 19h jusqu'au 31 mars

1^{er} samedi du mois :
Permanence de 9h30 à 11h30 salle de la Mairie pour établir le **pass Domaine** à tarif réduit pour les habitants

Dimanche 12 mars :
« les femmes vous mènent en bateau », opération de Millière Raboton dans le cadre de la journée des droits des femmes, au port et salle de la Renaissance

Samedi 18 mars :
Bal du Printemps salle de la Renaissance organisé par le Comité des Fêtes salle de la Renaissance.

Initiation danses à 20h, bal à 21h (tarif adhérents CdF)

Mardi 21 mars :
Séance **cinéma « le Brio »** salle de la Renaissance (entrée gratuite) dans le cadre du festival Clap 41 du Conseil Départemental

Vendredi 31 mars :
Soirée théâtre « le vieux qui aimait les fautes d'orthographe », organisée par le Comité des Fêtes salle de la Renaissance (tarif adhérents CdF)

Prochains Conseils Municipaux :

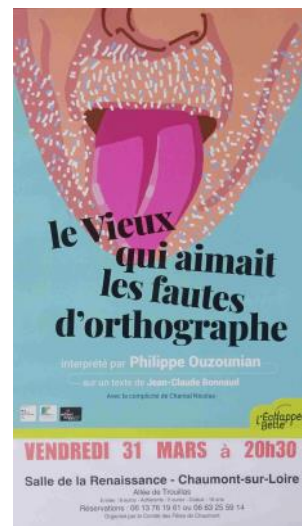


4 avril
3 mai
5 juin

Vie associative : un sacré mois de mars !



Une expo, des balades en bateau, un bal folk, du cinéma, du théâtre... Un grand BRAVO et MERCI à toutes celles et ceux qui œuvrent pour animer notre belle commune toute l'année !



Votre patrimoine

Des invitées au potager !

Après quelques préparatifs, elles arrivent...

Qui ça ?

Les 3 chèvres bien sûr !

Quand ça ?

Vendredi 17 mars à 10h30 (vous êtes les bienvenus pour l'entrée officielle)

Où ça ?

Au potager entre l'école et le stade

Mais pourquoi donc ???

Pour plein de bonnes raisons :

- elles **entretiendront** une partie du potager et empêcheront les repousses de robinier et propagation des ronces,
- l'enclos **sécurisera** une zone dangereuse autour de l'ancienne citerne du potager,
- elles deviendront les **vedettes de l'école** dès le matin avec quelques responsabilités confiées aux enfants,
- encore une occasion de **créer des liens** entre les habitants souhaitant s'intéresser,
- et avec le temps, peut-être qu'elles se régaleront parfois de quelques restes alimentaires de la cantine.



Votre environnement

La fameux bac jaune...

Il fait maintenant partie de votre quotidien ! Après 2 mois d'utilisation, les 1^{ers} chiffres sont très bons puisque **la quantité de déchets recyclés a doublé** par rapport aux chiffres de l'ancien système. Les points de tri en aérien sont peu à peu retirés (sauf le verre). Pour notre commune touristique, les bacs enterrés en bas de la rue du Village Neuf restent en fonction.

Si vous estimez que la taille de votre bac n'est pas adaptée à votre usage (trop grand ou trop petit, vous pouvez **demande à l'échanger** en appelant au service des déchets au :

02-54-58-57-57.

Nous nous permettons d'insister car quelques bacs restent plusieurs jours sur la voie publique... Ils doivent être sortis la veille au soir, poignée côté route et rentré au plus tôt après la collecte.

Tous les emballages et les papiers se trient !



Infos santé : Pharmacies de garde en mars et avril

12 mars : Herbault / 19 mars : La Chapelle / 26 mars : St Sulpice / 2 avril : Chaumont / 9 avril : Chouzy
10 avril : La Chapelle / 16 avril : Herbault / 23 avril : Onzain / 30 avril : La Chapelle